

vaisseaux et que nous comptions reconquérir son Royaume, ce qui est arrivé en 1802 après plusieurs combats décisifs. Et poursuivant nos conquêtes nous avons fait celle du Tonquin, de sorte qu'aujourd'hui il se trouve Roy du Tonquin et de la Cochinchine. Nous avons pris le premier rebelle ainsi que tous ceux de son parti, qui ont été mis à mort avec leurs familles, de sorte que tout est tranquille.

Je comptais m'en retourner en Europe après les conquêtes du Roi, mais la guerre entre la France et l'Angleterre y ayant mis obstacle fait que je me trouve obligé de rester jusqu'à une occasion favorable ne voulant pas risquer ma fortune en temps de guerre. D'ailleurs je suis assez bien dans ce pays. Je jouis de la faveur du prince et d'une grande considération et malgré tous ces avantages je ne cesse cependant de penser à mon pays, à ma famille et à mes anciens amis. Voilà dix-huit ans que je n'ai reçu de nouvelles de chez moi. Vous me rendriez grand service si vous pouviez m'en donner; car ma fortune est assez considérable pour pouvoir les aider s'ils se trouvaient dans le besoin, et je l'eusse déjà fait par la voie des missions si j'en avais reçu quelques nouvelles. Vous pourriez me faire passer vos lettres par les vaisseaux en Chine en les adressant à M. Marquini, Procureur des Missions Étrangères à Macao, ou à Manille à l'adresse de M. Dayot, négociant. C'est un service que vous rendrez à un ancien camarade dont il vous aura toute obligation.

VANNIER<sup>1</sup>.

Pour copie conforme  
Le Secrétaire Général de la Préfecture  
BONNÉ.

1. Vannier était né Auray le 6 mars 1762, où demeurait son beau-frère Guérin, officier retraité. Dans une lettre adressée au Ministre de la Marine, par le Général-Conseiller d'État, Préfet du Morbihan, JULLIEN, de Vannes le 30 août 1807, ce dernier envoyant copie de la lettre de Vannier que nous publions, ajoute au sujet de Guérin: « Ce dernier est intelligent et brave et sa principale ambition est de se rendre utile; et si l'intention de Sa Majesté Impériale était d'envoyer sur les lieux un agent secret, je pense que nul ne serait plus propre à remplir cette commission que celui que je vous propose. Il pourrait être instruit et dirigé par son parent, et ce serait ce me semble un très grand avantage pour le succès de sa mission. » Vannier mourut à Lorient le 6 juin 1842.